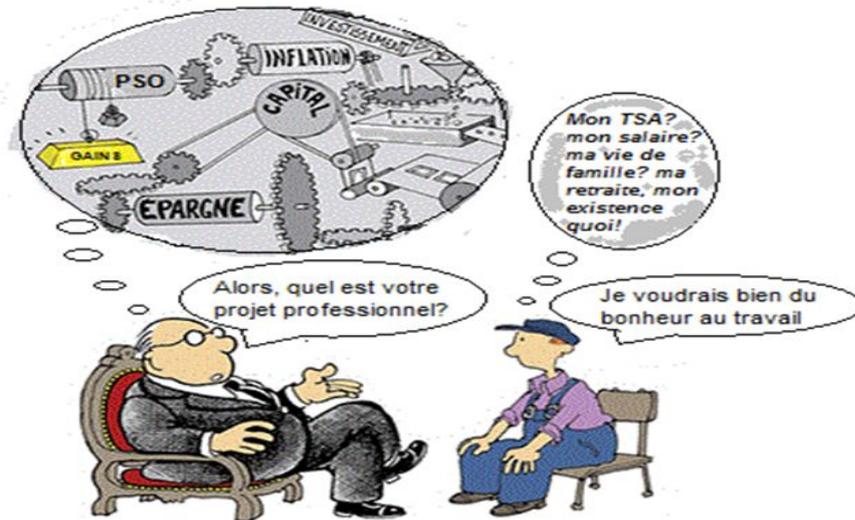


CONTRE LA SOURDE OREILLE DE VINCI ET DE SES ACTIONNAIRES, RÉAGISSONS POUR NOTRE AVENIR !



Contre la baisse des effectifs qui surcharge de jour en jour le travail des salariés, entraînant des risques psycho-sociaux et fermant la porte aux emplois saisonniers, à nos jeunes !!

Contre les réorganisations incessantes des services et les réductions d'effectifs génératrices de craintes, de stress et de souffrances au travail,

Contre le manque de respect et pour le maintien intégral de nos droits dans l'entreprise et pour une polyvalence qui soit reconnue,

Pour le remplacement systématique de tout salarié quittant l'entreprise : un départ = une embauche,

Que cela soit au péage, à la viabilité, chez les administratifs, l'hypervision et la télé-exploitation, GME, RST,... nous ne pouvons plus tolérer de voir nos conditions de travail se dégrader de jour en jour.

La filière péage : est mise en danger avec un glissement des tâches vers la viabilité (GPEC camouflée ?). Restriction de congés d'été bouleversant la vie familiale.

La filière administrative : doit s'approprier de nouveaux logiciels et donc de nouvelles tâches sans reconnaissance et une perte de ses avantages tels ARTT, pointeuse, ...

La filière viabilité : les salariés de certains districts perdent des astreintes sans aucune compensation.

Les patrouilleurs : n'ont toujours pas leurs TSA 2015 définitifs, les risques liés à la sécurité augmentent.

Aujourd'hui la Direction n'hésite pas à interpréter à sa façon et à son profit, les conventions, les accords, bannissant le dialogue social et instaurant un climat de crainte par la manipulation.

Réagissons collectivement pour indiquer à nos dirigeants que nous ne sommes pas dupes de leurs méthodes salariales antisociales oppressantes qui génèrent stress, tensions, RPS dans notre quotidien.

Réagissons face à leurs tentatives de nous soumettre en détruisant nos emplois, nos conditions de travail et nos vies personnelles.

La grève débutera le mercredi 25 mars 2015 à 20h et se terminera le vendredi 27 mars 2015 à 6h et concerne tous les salariés de tous les services.